

L'hypermarché des bons produits axonais



Jeannine PRACHE et son fils Laurent qui possèdent et dirigent le centre LECLERC d'Harly ont bien l'intention de développer, dans leurs allées marchandes, la vente des produits des terroirs axonais. Avec les pommes de terre de Francilly et les porcs de Thiérache, les premières expériences sont très prometteuses.

«Nous sommes Axonais de cœur et nous n'avons pas encore exploité à leur juste valeur les vrais produits du terroir» affirme Laurent PRACHE, 36 ans, qui dirige depuis septembre 2007 l'hypermarché LECLERC d'Harly. «L'Aisne possède beaucoup de bons produits de terroir et nous voulons les développer», insiste le Directeur. Nous leur avons trouvé un emplacement idéal dans l'allée des pâtes et du riz qui est la plus fréquentée de notre hypermarché».

Laurent PRACHE a déjà proposé à quelque 100 000 de ses clients, qui fréquentent l'hypermarché d'Harly 2 ou 3 fois par mois, les pommes de terre d'un agriculteur de Francilly. «Avec une promotion de 10 kg achetés et 10 kg offerts, nos 14 tonnes de pommes de terre de Francilly ont été vendues en 3 jours» souligne le Directeur. Quant au porc de l'Aisne élevé sur la paille en Thiérache que le boucher traditionnel de l'hypermarché Leclerc d'Harly découpe devant la clientèle, il s'en vend allégrement 700 kg par semaine depuis un mois.

La carte de la solidarité

De quoi conforter Laurent et Jeannine PRACHE, sa mère, 62 ans, propriétaire de l'hypermarché, dans leur volonté de faire la part belle aux vrais produits axonais. Le centre commercial LECLERC d'Harly connaît depuis 1995 une croissance soutenue. Agrandi et embelli en 2005 (un investissement de 12 M€), il bénéficie aujourd'hui de 5 900 m² de surface de vente et de 700 places de parking. Bien situé sur un tertre à l'entrée Est de l'agglomération Saint-Quentinoise, ce centre commercial emploie 180 salariés et a réalisé l'an passé 60 M€ de chiffre d'affaires. **Sa station de carburants possède de surcroît deux pompes d'Ethanol E 85 distillé à partir de blés et de betteraves axonaises et fabriqué par le groupe TEREOS à Origny-Sainte-Benoite.**

«Nous voulons montrer que nous jouons, nous Axonais, la carte de la solidarité en distribuant les produits locaux, ceux des petits producteurs de l'Aisne. On en trouve beaucoup d'excellents» précise Jeannine PRACHE. Ces produits des terroirs axonais seront déployés sur 14 mètres de linéaires. Ils jouxteront les belles marchandises du commerce équitable, comme le café ou le thé. «Ce sont des produits qui vont bien ensemble et que la clientèle apprécie», indique Jeannine PRACHE. Elle aura ainsi la possibilité, en achetant les produits axonais et ceux du commerce équitable, d'accomplir une action citoyenne, de solidarité envers les petits producteurs».

Avec le prix le plus bas

Laurent PRACHE a déjà pris contact avec une association régionale de produits de terroirs, un Groupement d'Intérêts Economiques (GIE) d'agriculteurs, d'éleveurs et d'artisans de l'Aisne. Ils proposent miels, confitures, cidres, biscuits, charcutailles, etc... Laurent PRACHE invitera à tour de rôle dans son hypermarché les producteurs axonais à présenter leurs produits à sa clientèle «tout en gardant notre atout principal : le prix le plus bas».

La promotion des produits des terroirs axonais participe très activement au développement en 2008 de l'hypermarché Leclerc d'Harly, avec l'aménagement dans sa galerie marchande d'un espace de restauration rapide de 600 m² et d'une cellule consacrée au recyclage des déchets et des emballages.

Centre E. LECLERC
50, route de Guise - 02100 HARLY
Tél. 03 23 50 77 88



REMISE DES CHARTES QUALITE 2008 : LES COMMERCES DE LAISNE MIS A L'HONNEUR

177 ... C'est le nombre de commerces du département de l'Aisne qui vont se voir remettre la Charte Qualité "Accueil-Écoute-Conseil" 2008 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne.

Obtenu suite à la visite et aux appels téléphoniques d'un client mystère sur la base d'un référentiel comportant 83 points de contrôle, la charte Qualité met en avant les commerçants qui s'engagent à réserver le meilleur accueil et à conseiller leurs clients en véritables spécialistes. Le commerce obtient la Charte Qualité si le client mystère lui attribue une note de satisfaction supérieure ou égale à 8/10.

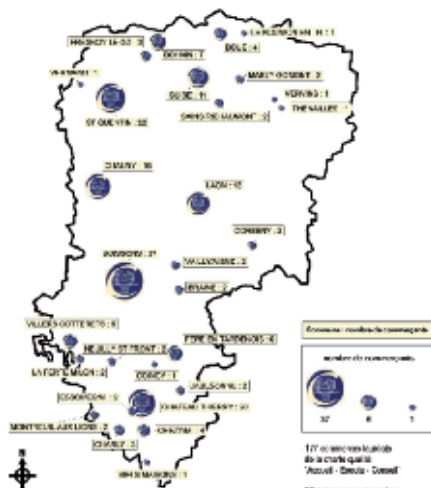
Animée par le réseau consulaire et soutenue financièrement par le Conseil régional de Picardie, le FAFTIC (Fonds d'Assurance Formation des Travailleurs Indépendants et Commerçants) et l'OPCALIA Picardie (Organisme Paritaire Collecteur Agréé Interprofessionnel, Interrégional, Interbranche), le dispositif Charte Qualité permet aux commerçants ainsi qu'à leurs salariés, de bénéficier d'une véritable démarche de progrès de leur entreprise au service du client.

Ainsi, les commerces engagés dans l'opération ont tous suivi un parcours d'accompagnement alternant séminaires de formation et conseils individualisés sur site leur permettant de développer la qualité de leur point de vente et des services rendus à la clientèle.

Pour cette 2^{ème} édition, c'est la ville de Chauny qui accueillera la remise des Chartes Qualité 2008, au Forum, centre culturel, le lundi 21 janvier 2008 à 16 heures.

Au-delà de la distinction individuelle de chaque commerce, cette cérémonie sera également l'occasion de saluer la dynamique commerciale collective des 29 communes du département dans lesquelles nous retrouvons les commerçants lauréats.

Toutes nos félicitations vont bien évidemment en direction des commerces lauréats, dirigeants et salariés. Nous leur fixons donc rendez-vous dans quelques jours au forum de Chauny pour la remise des chartes 2008.



Contacts

Christophe HAELTERMAN - Tél. 03 23 06 02 09
Courriel : c.haelterman@aisne.cci.fr
Jean-Charles FLAMENT - Tél. 03 23 076 75 03
Courriel : jc.flament@aisne.cci.fr



Programme de Soutien à l'Artisanat et au Commerce du Pays Chaunois



Dans le cadre de son Programme de Soutien à l'Artisanat et au Commerce (PSAC), soutenu par le Conseil régional de Picardie et les collectivités locales, le Pays Chaunois souhaite accompagner les actions et initiatives des associations de commerçants actuellement constituées sur son territoire (Unions Commerciales de Chauny, La Fère et Tergnier).

Agissant pour le compte du Pays Chaunois, la Communauté de Communes de Chauny Tergnier a confié à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne, la conduite des actions à venir en faveur des trois associations de commerçants du Pays Chaunois.

Pour cela, une convention fixant le cadre du partenariat a été signée entre la Communauté de Communes de Chauny-Tergnier et notre Compagnie Consulaire.

Des séminaires de formation et des ateliers thématiques spécifiques en faveur des associations de commerçants du Pays Chaunois seront organisés par la CCI de l'Aisne dont l'objectif sera :

- de favoriser les échanges d'expériences entre responsables des associations de commerçants du Pays Chaunois,
- d'aider les Unions Commerciales à mieux se structurer,
- d'accompagner les associations à travers de nouvelles pistes de réflexion et d'actions.

Contact

Christophe HAELTERMAN - Tél. 03 23 06 02 09 - Courriel : c.haelterman@aisne.cci.fr

Interconsulaire de Picardie

Sous l'impulsion des trois Présidents des Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie, des Méliers et de l'Artisanat et de l'Agriculture l'Interconsulaire reprend vigueur en Picardie.

Serge RENAUD, Hubert DUEZ et Auguste LECREPS ont mis à profit leur longue habitude de travail conjoint dans l'Aisne pour mieux structurer l'action commune des trois compagnies consulaires régionales picardes.

Le cadre général de leur action pour l'année 2008 a été défini dans le courant de l'été, et les mois suivants ont été mis à profit pour peaufiner les positions du Comité de Liaison InterConsulaire de Picardie.

Serge RENAUD, Président de la structure, considère qu'il est essentiel que l'Interconsulaire picard, qui représente la totalité des entreprises industrielles, commerciales, de service, de l'artisanat et de l'agriculture



Serge RENAUD, Hubert DUEZ, Auguste LECREPS,
Présidents des Chambres régionales de Picardie
de Commerce et d'Industrie, de Méliers et de l'Artisanat, de l'Agriculture

de la région, puisse s'exprimer d'une seule et unique voix sur les grands sujets d'intérêt régional, vis-à-vis des services de l'État en Région et du Conseil régional.